

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR OBTENIR LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Informations générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

### Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 0704 Société : 79964

Actif

Pensionné(e)

Autre:

Nom & Prénom : BADRANE

Date de naissance : 1/1/47

Adresse : Habite à

Tél. : 066 1230724

Total des frais engagés : ..... Dhs

### Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

*DR. SEKKAT KADIRI Najia  
Gastro Entérologue - Proctologue  
2, Rue Chatila, Angle Bd. Abdelmoumen  
Casablanca - Tél.: 022 231949*

Date de consultation : 16/07/2021

Nom et prénom du malade : BADRANE Fatima Age: 67

Lien de parenté :  Lui-même  Conjoint  Enfant

Nature de la maladie : Prostomoy Asciency

En cas d'accident préciser les causes et circonstances : .....

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : .....

Le : ..... / ..... / .....

Signature de l'adhérent(e) : .....

## **RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES**

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
16/07/2021			GP 300	 Dr. Nadjib Sekkat Kadiri - Proctologue 2, Rue Charles, Angle Bd. Abdelmoumen Casablanca - Tel.: 022-27

## **EXECUTION DES ORDONNANCES**

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
	16/07/21	399,30 / 100
	16/07/21	210,10 / 200

#### **ANALYSES - RADIOGRAPHIES**

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

## AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	
	.....					.....
	.....					.....
	.....					.....
	.....					.....
	.....					.....

## **RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES**

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

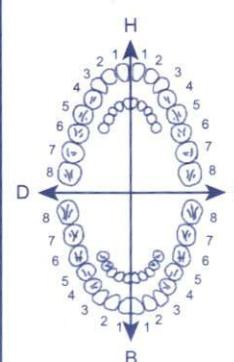
## Important

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan d

O.D.F  
PROTHESES DENTAIRES

## DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

	H
25533412	21433552
00000000	00000000
D	
00000000	00000000
35533411	11433553



### **[Création, remont, adjonction]**

**VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS**

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Docteur Sekkat Kadiri Najia

الدكتورة سكاط (قادري نجية)

SPECIALISTE

Des Maladies de l'Appareil Digestif

Ex-Enseignante à la Faculté de Médecine de Casablanca

Ancienne Gastro Entérologue au CHU Averroés

Endoscopie Digestive - proctologie

Diplômée d'Echographie Générale

STRASBOURG

اختصاصية

أمراض الجهاز الهضمي

أستاذة سابقا بكلية الطب بالدار البيضاء

وبالمركز الصحي الجامعي ابن رشد

التنفس الداخلي والبواسير

شهادة الكشف بالصدى - جامعة ستراسبورغ

Casablanca, le

16/07/2021

M. Badrane Fathia

329,40

11 Doseum 2mg

( 82,50 x 4 )

398,70

ml l en

à je



Notre

30,50

21 Arg

doce ep 83mg

DR PHARMACIE GARE OASIS  
152, BIS Route de l'Oasis  
Casablanca - 052 99 02 87

Dr. SEKKAT KADIRI Najia  
Gastro Entérologue - Proctologue  
2, Rue Chatila, Angle Bd Abdelmoumen  
Casablanca - 052 23 19 49

2, Rue CHATILA - Angle Bd Abdelmoumen  
CASABLANCA



العيادة : 0522 23 19 49



المنزل : 0522 97 39 64

زنقة شاتيلا - زاوية شارع عبد المؤمن  
الدار البيضاء

2

05.2023  
PPV 65.10 DH

en ultimatum 2023

65,10

en 1/1 à 10/1

à env. Alfred

245,00

en 1/1 à 10/1

30/1

Importateur Exclusif  
BIOCODEX MAROC  
B.P. 126 Nouaceur  
www.biocodex.ma  
P.P.C.: 245,00 DH  
CE N°: 34757/2019/DMP

137/05/01

Dr. SEKKAT KADIRI Najia  
Gastro Entérologue - Proctologue  
2, Rue Chatila, Angle Bd. Abdelmoumen  
Casablanca - Tél.: 022 23.19.49

✓ 810,10

✓ 809,40

✓ 809,11

LOT N° : 6690

UT-AV : 02-24

P.P.V : 30DH50

**METEOSPASMYL® B** 20 caps mol

Alvérine citrate 60 mg / Siméticone 300 mg

P.P.V : 40,40 DH

Distribué par COOPER PHARMA  
41, rue Mohamed Diouri - Casablanca



6 118001 100293

**SYNTHEMEDIC**

22 rue zoubair bnou al aouam reches  
noires casablanca

INEXIUM

Cpx GR

20 mg

Boite 14

64015DMP/21/NRQ P.P.V : 82,10 DH



6 118001 020591

64015DMP/21/NRQ P.P.V : 82,10 DH



6 118001 020591

20 mg

Boite 14

64015DMP/21/NRQ P.P.V : 82,10 DH



6 118001 020591

Boite 14

64015DMP/21/NRQ P.P.V : 82,10 DH



6 118001 020591